Nations Unies E/CN.6/2014/NGO/102

Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-huitième session
10-21 mars 2014
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par Equidad de Género : Ciudadanía, Trabajo y Familia, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

13-60791X (F)

Merci de recycler

Déclaration

Au cours des cinq dernières années, atteindre les valeurs cibles des indicateurs du troisième objectif du Millénaire pour le développement, qui consiste à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, est devenu plus prioritaire avec le lancement de plusieurs initiatives significatives au nom de pays donateurs et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) en vue d'accroître la participation des femmes à la vie politique. Toutefois, ces initiatives ont souvent ignoré l'obstacle majeur qui empêche les femmes d'exercer leurs droits politiques, à savoir la charge que représentent les tâches non rémunérées qui consistent à tenir leur ménage et s'occuper de leur famille.

Les responsables de l'initiative SUMA, « Democracia es Igualdad », récemment lancée au Mexique par Equidad de Género : Ciudadanía, Trabajo y Familia et trois autres organisations de défense des droits des femmes en partenariat avec l'Institut national des femmes et ONU-Femmes, ont constaté d'emblée les conséquences de cette omission.

Entre 2011 et 2013, ces quatre organisations ont élaboré et mis en œuvre une stratégie globale pour accroître le nombre de femmes dans la classe politique à l'échelle municipale et nationale ainsi qu'au Congrès fédéral. Leurs efforts ont donné lieu à de remarquables résultats lors des deux derniers scrutins (en 2012 et en 2013) : le nombre d'élues a sensiblement augmenté parmi les présidents et les membres des conseils municipaux ainsi que dans les assemblées parlementaires des États et au Congrès fédéral. Toutefois, de nombreuses autres femmes n'ont pu accomplir leur dessein politique, en partie à cause de leurs responsabilités familiales et des tâches ménagères non rémunérées. C'est aussi la raison pour laquelle des femmes exerçant des fonctions politiques tendent à ne pas poursuivre dans cette voie.

Le Mexique est l'un des rares pays où des enquêtes sur les budgets-temps ont été menées. Selon l'enquête de 2009, la dernière en date, les femmes mexicaines passent 37,1 heures par semaine à des activités non rémunérées, qui consistent à effectuer des tâches ménagères et à prendre soin des leurs, alors que les hommes n'y consacrent que 10,8 heures. Selon les chiffres de 2009, ces activités représentent l'équivalent de 21,8 % du produit intérieur brut du Mexique. S'occuper des enfants est une activité qui représente une partie considérable de la charge de travail non rémunérée des femmes, qui consiste à effectuer des tâches ménagères et à s'occuper des leurs. Selon les chiffres de 2009, 39 % des Mexicains s'occupent d'enfants âgés de 1 à 5 ans. Parmi eux, 74 % sont des femmes. Il est intéressant de constater que le temps que les femmes passent à s'occuper de leurs enfants ne varie pas sensiblement si elles travaillent à l'extérieur.

L'initiative citée ci-dessus tient compte de ces éléments et offrent aux femmes dirigeantes une formation politique dispensée par des experts du domaine qui traitent spécifiquement de la question des activités non rémunérées des femmes, en l'occurrence leurs tâches ménagères et leurs responsabilités familiales, à la fois sous l'angle théorique et sous l'angle personnel. Toutefois, un plus grand soutien et une meilleure reconnaissance s'imposent de la part des pouvoirs publics pour que la participation des femmes à la vie politique continue de progresser.

Comme la Commission de la condition de la femme entend passer en revue les obstacles et les accomplissements sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux femmes et aux filles lors de sa cinquante-huitième session, il est important que les délégués gardent à l'esprit les facteurs sous-jacents qui contribuent à ce que les filles et les femmes exercent pleinement leurs droits. En ce sens, toute recommandation que la Commission formulerait au sujet du programme de développement durable de l'après-2015 devrait imposer que les activités non rémunérées des femmes, qui consistent à effectuer des tâches ménagères et à prendre soin d'autrui, soient reconnues, réduites et mieux réparties.

Il faut de surcroît continuer à financer des initiatives telles que celle citée ici, qui tient compte de la problématique hommes-femmes, et il est essentiel que le futur cadre de développement s'attaque au problème de la limitation du financement, un obstacle majeur aux progrès en matière de développement durable, y compris s'agissant des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes.